

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Stephanie Desrochers](#)

<https://www.cadre21.org/membres/6ef0ed779cf2938bc42d6f86>

Date d'obtention : 2024-03-26 20:03:17

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il faut rencontrer les élèves impliqués, la victime, les témoins, on remplit les grilles. Si c'est malveillant, nous ne remplissons pas de grille avec l'auteur, on appelle la police. Si c'est impulsif, il y aura une rencontre de sensibilisation avec un agent de la police formé sexto. Il faut assurer la sécurité, la confidentialité, offrir du soutien et de l'encadrement. Il faut informer les parents et faire un signalement à la DPJ.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

J'ai participé à la formation en présentiel du 26 mars 2024 CSSMB.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi, c'est très délicat de faire la grille avec la victime, il faut la rassurer et la soutenir. La victime sera peut-être très émotive, aura peut-être peur de représailles, de sanctions contre elle, ne voudra peut-être pas que ses parents sachent, ou que la photo continue à être diffusée. Il faut qu'elle sache qu'elle ne fera pas face à la justice parce qu'elle a pris une photo d'elle-même, nous allons faire notre possible de garder tout ça confidentiel et arrêter la diffusion.

C'est aussi très délicat de rencontrer l'auteure, surtout si j'ai un bon lien avec cet élève. Je vais demander à un collègue, ou consulter mon équipe pour confirmer si c'est impulsif ou malveillant.